

Le défi de l'intégration des TIC dans l'enseignement au Liban / Rawad Chaker. — Extrait de : Annales de philosophie et des sciences humaines. — N° 16 (2004), pp. 51-59.

Titre de couverture : Annales de philosophie et des sciences humaines. — Bibliogr.

I. Enseignement — Liban. II. Pédagogie — Liban. III. Technologie éducative — Liban.

PER L1044 / FP209048P

# LE DÉFI DE L'INTÉGRATION DES TIC DANS L'ENSEIGNEMENT AU LIBAN

**Monsieur Rawad Chaker**

*Étudiant en 4<sup>ème</sup> année de Sciences de l'éducation, option : Technologie de l'éducation*

**L**es applications et les secteurs d'implantation des TIC sont très vastes. Nous pouvons saisir l'étendue des applications des TIC en regardant de plus près la colossale ressource qu'est l'Internet.

Il serait ardu de prévoir ou de dresser un portrait exhaustif des diverses applications des technologies de l'information et de la communication. Les complications que nous rencontrerions seraient notamment dues au fait que les TIC, l'Internet en particulier, sont en constante évolution, tant au niveau de leur utilisation qu'à celui de leur configuration technique.

Malgré tout, nous pouvons percevoir une certaine stabilisation, cela grâce à la fiabilité et à la simplicité de certains protocoles de communication et de certains langages de programmation qui ont été mis en place (TCP/IP Transfer Control Protocol, HTML HyperText Markup Language).

## *1. L'INTÉGRATION DES TIC DANS L'ENSEIGNEMENT*

Le secteur de l'éducation et de la formation professionnelle et technique est fortement affecté par l'implantation des TIC. En fait, les TIC sont aujourd'hui bien intégrées dans les activités d'enseignement et de formation.

Utilisées comme supports d'information, ou comme outils de communication directe ou différée, les nouvelles technologies doivent être

perçues comme des outils permettant de créer des environnements pédagogiques riches, au service d'un enseignement à distance prenant largement en compte la communication avec les usagers et leurs professeurs.

Aux supports traditionnels tels que cassettes audio et vidéo depuis longtemps largement utilisées, s'ajoutent progressivement des réalisations pédagogiques multimédia. Des outils télématiques sont mis à la disposition des usagers pour s'informer, s'orienter, s'évaluer, communiquer avec les enseignants, accéder à des services particuliers, par exemple bourses aux livres, offres de stages. Ces outils permettent aussi de tisser des liens entre les usagers isolés. Membres de véritables communautés virtuelles, éclatées géographiquement mais unies grâce aux nouvelles techniques de communication, ils peuvent, par exemple, dialoguer entre apprenants d'une même formation.

Les réseaux de communication numériques permettent également le développement de nouveaux services et de nouveaux dispositifs pédagogiques, s'adressant aussi bien à l'utilisateur individuel qu'à des structures plus larges. Des outils de visio-communications sont mis en oeuvre permettant le télé-tutorat, le travail partagé, ou le cours magistral vers plusieurs sites distants, en utilisant toutes les ressources du multimédia.

La communication entre élèves et professeurs, reposant sur le téléchargement de productions personnelles, notamment des enregistrements sonores dans le cas de l'enseignement des langues vivantes, s'est également bien développée.

Enfin, il faut souligner l'intérêt croissant portée à la télévision éducative (3).

## 2. L'ENJEU PÉDAGOGIQUE DES TIC

### 2.1. Décloisonnement scolaire

Le talent est une prédisposition à l'excellence et à l'innovation dans différents secteurs d'activités humaines, dont fait partie la performance scolaire. Dans les pays en développement, notamment dans les communautés pauvres, l'enfant est souvent privé de l'environnement familial et sociétal qui favoriserait chez lui l'accumulation d'expériences physiques et émotives propices à l'émergence du talent. Pour surmonter ces obstacles et cultiver délibérément les talents dans la région, une approche à deux volets pourrait

être adoptée comprenant, d'une part, la mise en place de programmes largement diffusés impliquant l'usage des TIC, par rapport à des méthodes éducatives propices à l'épanouissement des talents et, d'autre part, l'instauration d'une garantie par l'État, appuyé par d'autres acteurs sociaux, que le talent d'aucun enfant ne soit nié en raison de sa condition sociale modeste.

Plus précisément, la réforme de l'enseignement doit aussi porter sur la détection, l'encouragement et le suivi des talents grâce, par exemple, à l'introduction de programmes spéciaux à cet effet dans les écoles. Tous les enfants auraient ainsi la possibilité de développer leurs talents potentiels. Selon ce modèle, les enfants doués pourraient aussi progresser plus rapidement d'une classe et d'un programme à l'autre.

Les activités en dehors de l'école devraient être encouragées. Le développement de sites Internet et de réseaux locaux, notamment en arabe, permettrait de stimuler les talents et de les valoriser. Ces sites Web deviennent généralement des sites d'auto-apprentissage virtuels qui peuvent constituer un substitut créatif, dans une société axée sur le savoir, au lieu d'isoler les enfants doués entre les quatre murs d'écoles spéciales (5).

## *2.2. Facteur de renouveau scolaire*

En éducation, l'apport des TIC est depuis longtemps démontré. Les apprenants sont motivés, intéressés... La motivation, chacun le sait, est devenue une denrée rare alors qu'elle reste la condition première de tout apprentissage. Dans ce domaine, ne négligeons pas l'apport de l'informatique et des TIC en général dont l'usage raisonné favorise le travail de groupe et d'échange, la mutualisation de savoirs et de savoir-faire, la pluridisciplinarité, l'ouverture sur le monde extérieur, l'éducation à la citoyenneté (1).

Même au niveau individuel, l'élève averti (en difficulté ou pas) peut voir ses résultats scolaires nettement s'améliorer. Les TIC créent dans la didactique un apport interactionnel avec le sujet ou la discipline donnée, lui permettant d'assimiler des savoirs, de les mettre en pratique, et de procéder à des expériences et des observations donnant lieu à une assimilation éventuellement totale, ou plutôt proche idéalement de cette totalité, de la matière.

Il est évident que l'apprentissage par les élèves des nouvelles techniques d'information et de communication, dans les établissements d'enseignement,

exerce une influence très favorable à l'entrée du Liban dans la société de l'information.

### 3. L'ENJEU SOCIAL DES TIC

#### 3.1. *Éducation et Développement*

Afin de se préparer à une intégration accrue à une mondialisation rapide, le Liban ne doit pas oublier la mondialisation de l'éducation en tant que telle (compte tenu des sources globales de la technologie et de l'information), de l'éducation pour la croissance économique et la concurrence (introduire les nouveaux savoir-faire nécessaires dans les programmes scolaires), et de l'éducation pour le développement humain (inculquer aux étudiants des principes comme l'égalité entre hommes et femmes, le renforcement des capacités, la bonne gouvernance etc.).

Le système d'enseignement au Liban est considéré comme l'un des plus avancés de la région arabe tant sur le plan de la qualité que sur celui de l'égalité entre les sexes. Le fossé entre les sexes a été comblé, en ce sens que la scolarisation des filles est légèrement plus élevée aux niveaux primaire, complémentaire, et secondaire. Le Liban possède les taux d'analphabétisme les plus faibles de la région arabe.

L'augmentation des taux de scolarisation et la réduction de l'analphabétisme ont été réalisées au cours des 25 dernières années, alors que le Liban était généralement en état de guerre. C'est le résultat d'un partenariat tacite entre secteur public et secteur privé et de la volonté des familles libanaises de donner une éducation à leurs enfants. Il n'empêche que l'éducation au Liban fait toujours face au problème de la faible compatibilité avec les exigences du marché du travail.

Les problèmes que rencontre le secteur des télécommunications (privatisation, licences aux opérateurs de réseau de téléphonie mobile, etc.) doivent être rapidement résolus afin que le pays puisse profiter pleinement du potentiel de développement de ce secteur. Le Liban doit prendre des mesures garantissant à toutes les catégories sociales dans toutes les régions un accès équitable aux TIC, et doit avoir pour objectif à moyen terme l'accès universel. Il doit par ailleurs rendre disponible le plus rapidement possible des communications à haut débit pour permettre une vitesse de téléchargement plus rapide, des vidéos-conférences en temps réel, la télémédecine, et la vidéo sur demande. Le gouvernement doit investir dans la

recherche et le développement en matière de TIC et les encourager. Des incitations doivent de même encourager les sociétés de logiciel, aussi bien par le biais d'un investissement dans l'infrastructure de pointe qu'à travers une politique de prix plus compétitive (4).

En matière d'éducation au Liban, la dissémination des connaissances technologiques et la formation de spécialistes de la technologie de l'information doivent être en tête des priorités nationales. L'éducation peut tirer profit de la technologie pour développer les opportunités pédagogiques et améliorer la qualité de l'éducation et l'efficacité de son administration (4).

L'intégration des TIC en éducation, comme l'usage de l'ordinateur par exemple, facilite une pédagogie active. Grâce à la facilité d'utilisation des outils, et au travail collectif, l'activité des utilisateurs est démultipliée. La motivation et la valorisation importante procurée par l'efficacité et la productivité du travail renforcent considérablement le processus d'apprentissage (4).

### *3.2. Moyen de rapprochement communautaire*

Les TIC, en tant qu'ouverture sur le monde, peuvent être des supports culturels comme des films portant sur l'apprentissage de la tolérance, comme sensibilisation à la réalité pluriethnique de notre société. Ils peuvent servir de témoins (5).

Beaucoup de scénarios d'activités et d'apprentissage peuvent être inventés ou même improvisés par les enseignants, ou à l'initiative de l'établissement scolaire. La présence de matériel ne suffit point : un investissement moral et humain est nécessaire de la part des enseignants.

Notons qu'un rapprochement communautaire n'est en aucun cas un effacement identitaire, mais au contraire une affirmation de soi en tant que différence.

Ainsi nous arrivons ici à la conclusion qu'un changement de mentalité et de représentations doit s'opérer à ce niveau.

## *4. LES CONTRAINTES PROPRES À L'INTÉGRATION DES TIC*

Nous avons donc bien vu que l'intégration des TIC en éducation au Liban présente bien une utilité et même une nécessité, tant sur le plan purement

pédagogique, que social, ces domaines étant bien sûr en constante interaction.

Outre les difficultés que rencontre l'acceptation de l'idée de changement et d'innovation, une contrainte importante réside dans le prix à payer pour accéder à ces nouvelles technologies.

En 2003, un ordinateur dont la performance est optimale coûte aux alentours de 700 US\$. Il faut donc multiplier le prix par le nombre de postes que l'on souhaite installer dans chaque salle d'une école, plus le serveur (1000 US\$), la mise en réseau, plus les imprimantes et scanners éventuels (respectivement 60 US\$ et 80 US\$ chacun) ; mais également la connexion à Internet. Le prix varie évidemment en fonction des offres des fournisseurs, mais nous pouvons déjà avoir une idée sur les coûts de l'équipement informatique d'une salle.

Toutes les écoles n'ont bien sûr pas les moyens d'équiper une salle de cette façon, d'autant plus que l'intégration et l'emploi des TIC ne présentent pas toujours la politique primordiale de la plupart des établissements. La rétribution des enseignants ainsi que des frais en tout genre constituent l'intérêt principal des écoles, surtout des plus modestes.

Il faudrait donc opérer un changement profond des mentalités, en ce qui concerne l'acceptation et l'intégration des TIC comme étant une nécessité sur les plans pédagogique et social.

Pendant, certains soutiendraient malgré tout l'idée qu'une abondante intégration des TIC dans l'enseignement contribuerait à la promotion de la standardisation dans les modes de pensée et d'action. Il ne faut pourtant pas omettre de préciser qu'il y a une différence entre la mondialisation de l'éducation, et la mondialisation économique et culturelle.

La mondialisation de l'éducation est en effet bénéfique si, par le biais des TIC, certaines valeurs sont largement diffusées : la citoyenneté, le respect des valeurs et de la dignité humaine, la tolérance et l'ouverture d'esprit sont des concepts universels, qui devraient être présents et respectés au sein de toute culture ou civilisation. Il ne s'agit donc pas d'imiter, mais de prendre exemple.

Les TIC pourraient donc être utilisés non pas comme outil de diffusion d'une pensée unique favorisant une certaine culture au détriment des particularités des autres, mais bien comme un instrument de généralisation de l'éthique et des valeurs humaines, donc comme un instrument de liberté.

Cette large diffusion pourrait permettre à chaque communauté de s'affirmer sur la scène mondiale, et de s'impliquer d'avantage dans le scénario de la mondialisation comme un acteur à part entière.

### *5. LES INITIATIVES*

L'enseignement supérieur est probablement le secteur le plus stratégique de la coopération arabe et mérite une attention particulière. Cette coopération est indispensable et les bénéfices à tirer sont énormes. Les études supérieures, la recherche et les publications devraient être traitées de manière prioritaire. La constitution de réseaux virtuels entre les établissements d'enseignement au moyen des TIC ainsi que la création de réseaux de savoirs entre chercheurs permettraient d'instaurer cette collaboration. La recherche d'une coopération accrue au sein du monde arabe devrait pouvoir applanir les rivalités nationales dans l'enseignement supérieur (5).

Une rénovation générale et cohérente des structures, contenus et outils éducatifs devrait permettre de promouvoir les potentiels de créativité et de revitaliser les sociétés arabes. Les mesures suivantes pourraient constituer les éléments d'un tel programme :

- diversifier le système éducatif et en renouveler le cadre. Il s'agit ici de rendre le système éducatif accessible à tous, sans distinction d'âge. Les ouvriers doivent pouvoir bénéficier de formations à mi-temps, dans des centres établis sur les lieux de travail. Un enseignement partiel doit être mis en place pour ceux qui doivent travailler. Il convient à cette fin de porter une attention particulière à l'orientation pédagogique. Le système éducatif actuel fournit des diplômes et sélectionne, mais n'offre pas d'orientation pédagogique.
- Tirer parti des techniques modernes d'enseignement et des TIC. Les nouvelles technologies peuvent jouer un rôle important dans l'enseignement de type classique et un rôle peut-être plus important encore dans l'enseignement de type non classique et informel. L'usage de ces techniques constitue un outil qui engage l'individu dans l'auto-apprentissage. Ceci devrait encourager les étudiants à apprendre et à stimuler leurs ressources et leurs talents. Le télé-enseignement aurait beaucoup à gagner d'une bonne utilisation des chaînes de télévision arabes par satellite (5).



Un usage généralisé des TIC dans le domaine de l'éducation doit être accompagné de réformes conçues pour maximiser les avantages de la technologie, leur déploiement doit être soigneusement pesé par rapport aux autres besoins dans le secteur éducatif, et leur introduction doit se faire par étapes (2).

Le tableau 1 constitue une synthèse de cette réflexion.

*Tableau 1- L'utilisation des TIC dans le secteur éducatif (2)*

Domaines potentiels	Problèmes potentiels	Solutions et objectifs	Indicateurs à surveiller
Compense l'effet de la distance	Incertitude du résultat de la connexion au réseau	Peser les investissements par rapport aux exigences en infrastructure et autres besoins existant dans le secteur de l'éducation	Nombre d'écoles disposant d'ordinateurs
Contribue à remédier au manque d'enseignants et de matériaux physiques rentables	des écoles primaires et secondaires		Nombre d'écoles proposant un enseignement par ordinateur
Accroît les possibilités d'apprentissage à distance	Absence d'employés qualifiés pour utiliser les logiciels et résoudre les problèmes de connexion	Introduction pilote en tant que méthode de sélection des cibles du déploiement	Nombre d'enseignants formés chaque année
Améliore les connaissances en TIC et assure que la population est en mesure de s'y adapter	Viabilité pas encore pleinement étudiée — coûts renouvelables, frais de mise à niveau de l'équipement	Augmentation des fonds disponibles pour la formation des enseignants à Internet et en technologie de l'information	Nombre d'ateliers de formation effectués
Relie les enseignants et les élèves de différents pays.		Exploitation des avantages des TIC moins coûteuses et plus répandues telles que la radio et la TV.	Régions et zones couvertes
			Résultats de tests des élèves formés
			Résultats des analyses de rentabilité

*BIBLIOGRAPHIE*

- BARON G.-L., BAUDE J., *L'intégration de l'informatique dans l'enseignement et la formation des enseignants*, INRP, 1992.
- KENNY C., NAVAS-SABATER J., QIANG C., *Les TIC et la pauvreté, Avant-projet pour avis*, Août 2000.
- LANGOUET G., *Technologie de l'éducation et démocratisation de l'enseignement*, Coll. Pédagogie d'aujourd'hui, PUF, Paris, 1982.
- NATIONAL HUMAN DEVELOPMENT REPORT, *Globalization: Towards a Lebanese Agenda*, Beirut, February 2002.
- Rapport arabe sur le développement humain, 2002.

[www.usagers.umontreal.ca/leblancr/fv\\_travaux/ETA1700j\\_H2000/mo  
nduni/scenario.htm](http://www.usagers.umontreal.ca/leblancr/fv_travaux/ETA1700j_H2000/mo<br/>nduni/scenario.htm)